



LEYNHAC

17^{ème} édition

Notre village



Mairie de Leynhac 1 rue de la châtaigneraie 15600 Leynhac
Tél : 04.71.49.04.92 **www.leynhac.fr**

L'ÉDITO



Chers habitants de Leynhac,
A l'heure du bilan de l'année 2024, je suis ravi de vous présenter ce nouveau bulletin municipal réalisé par la commission communication notamment Anne et Sylviane de l'équipe municipale.

Tout au long de votre lecture, vous découvrirez les réalisations 2024 et un article de nos associations qui proposent de belles manifestations et animent notre village.



L'implication des bénévoles est un signe collectif de vitalité.

La réalisation définitive de l'atelier communal s'est faite en 2024. Ce nouveau bâtiment de 350 m², a été aménagé à l'intérieur par les agents techniques communaux et est fonctionnel depuis l'automne 2024.

La vieille forge devant l'auberge a donc été vidée et sera prochainement démolie par l'entreprise Caumon- Nau. Dans le courant du 1er semestre 2025, une nouvelle placette sera aménagée. Suite à un appel d'offre, 3 entreprises ont été retenues pour les travaux : terrassement (Baldy Pierre de Maurs), maçonnerie (Aymar Beal de Puycapel) et ossature métallique (C2M de Maurs). Outre les travaux importants de réfection de voirie communale réalisés en 2024, prochainement les travaux de restauration du cœur de l'église seront terminés.

Concernant le transfert de compétence eau potable et assainissement envisagé au 1er janvier 2025 à un syndicat, celui-ci n'a pu aboutir en raison de l'instabilité politique nationale, et le projet de transfert facultatif et non obligatoire au 1er janvier 2026 examiné au Sénat. En 2025, suite au diagnostic, un programme de travaux du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration sera élaboré pour estimer le coût, demander des subventions et engager les travaux en 2026.

Par ailleurs, le projet PLUI initié par la CCCC en 2017 est dans une impasse, car il a reçu récemment un avis défavorable de la préfecture du Cantal. Il y aura très probablement une nouvelle phase de concertation et d'enquête publique avec la population.

Enfin, pour clore cet édit, je remercie toutes les personnes qui travaillent et œuvrent au bon fonctionnement de la municipalité.

Ensemble, collectivement, solidairement, construisons l'avenir de LEYNHAC.

Aussi à l'aube de 2025, je souhaite à toutes et à tous, une bonne et heureuse année. Une nouvelle année est toujours porteuse d'espérance et des moments de bonheurs partagés.

Très cordialement
Le Maire Laurent PICAROUGNE

Sommaire

- 1 L'édito
- 3 Finances
- 5 Action sociale : C.C.A.S
- 8 Actualités communales
- 11 Vie associative
- 21 Tarifs municipaux 2025
- 24 État civil
- 25 Les commémorations
- 26 Les infos en +

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :
Laurent PICAROUGNE

Rédaction et mise en page :
Commission communication

Crédits photos : Mairie de Leynhac
Yves GRATACAP/Mike

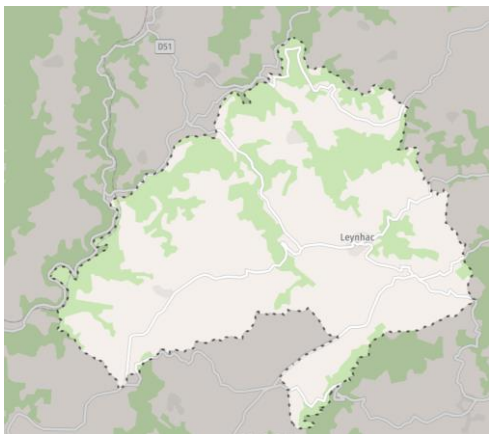
SMITH/Geneviève Ginalhac

Imprimé par www.rapid-flyer.com – 1, rue de l'union, 59
350 Marquette Lez Lille »



Superficie territoire **27,68 Kms²** Alt Min : 275 m
 Max : 652 m 
GÉOGRAPHIE **10 hab/Km²**

**URBANISME
ET VOIRIE** 
6 logements
communaux
42 Kms de voies



**SPORTS ET
LOISIRS** 
8 associations
1 dépôt médiathèque
départementale
1 boîte à livres municipale
1 stade **1** mini-golf
1 terrain multi-sport

292
habitants
 (Au dernier
recensement
2023)

**EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT** **41 kms** de
canalisations 
3 captages **30 659 m³** consommés

77 **DÉMOGRAPHIE**
résidences
secondaires 

1 Agence
Postale 

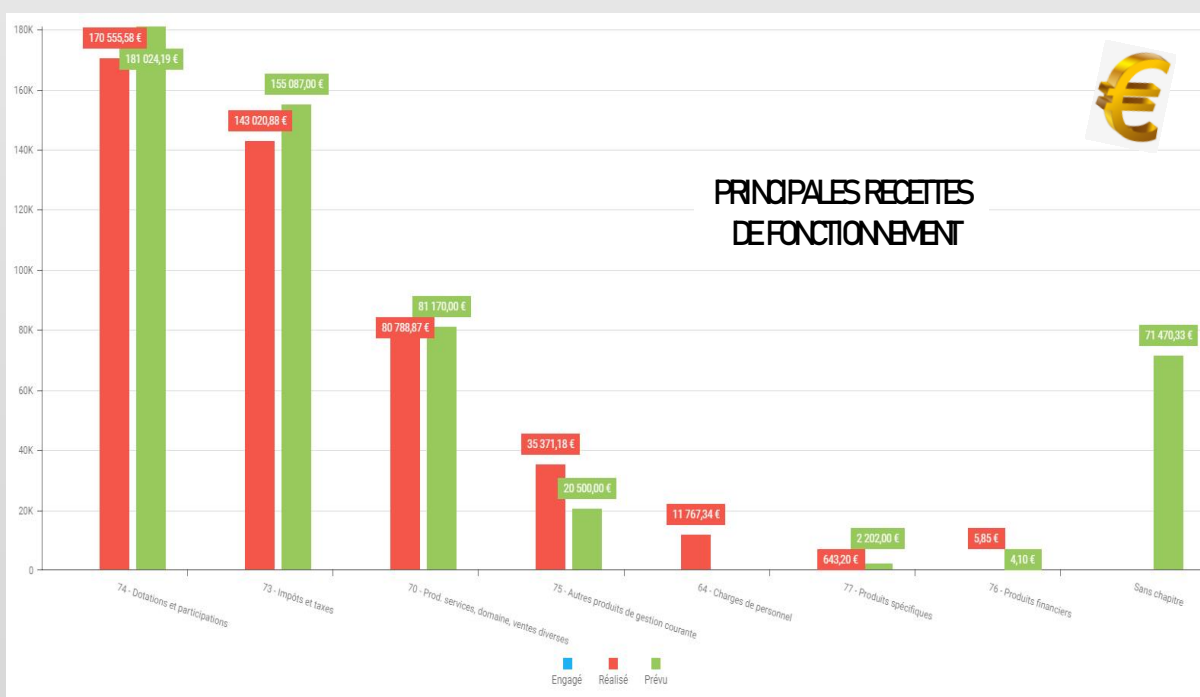
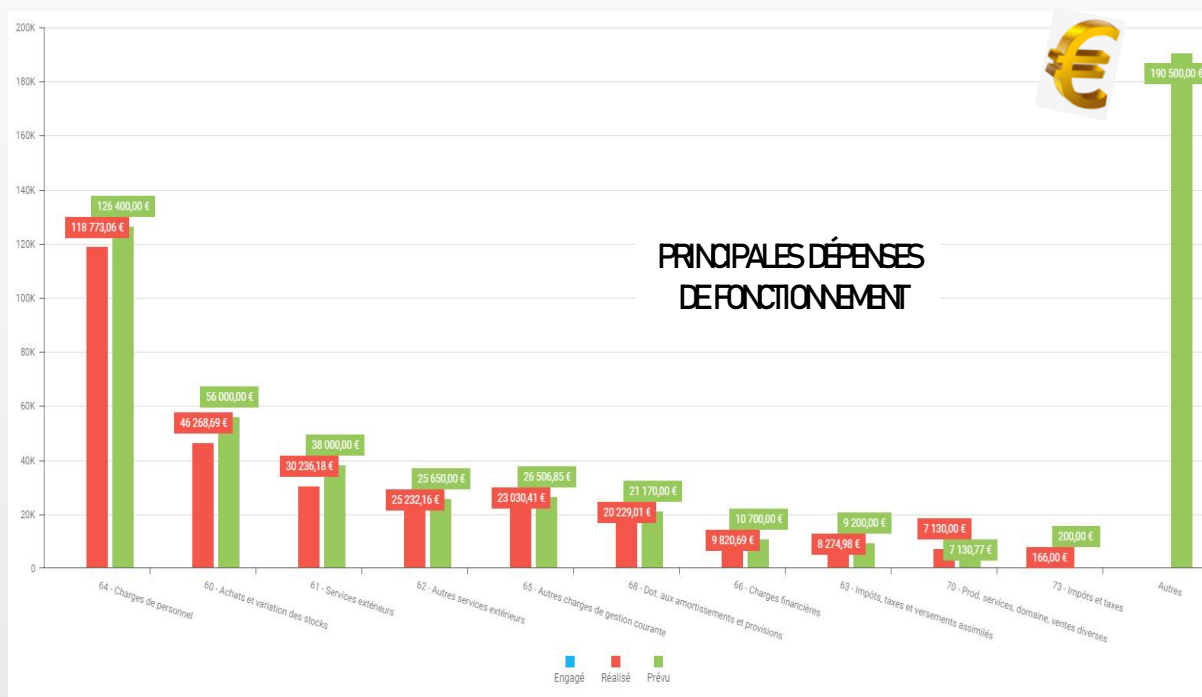
1 Bar/Restaurant
Chambres d'hôtes 

■ FINANCES

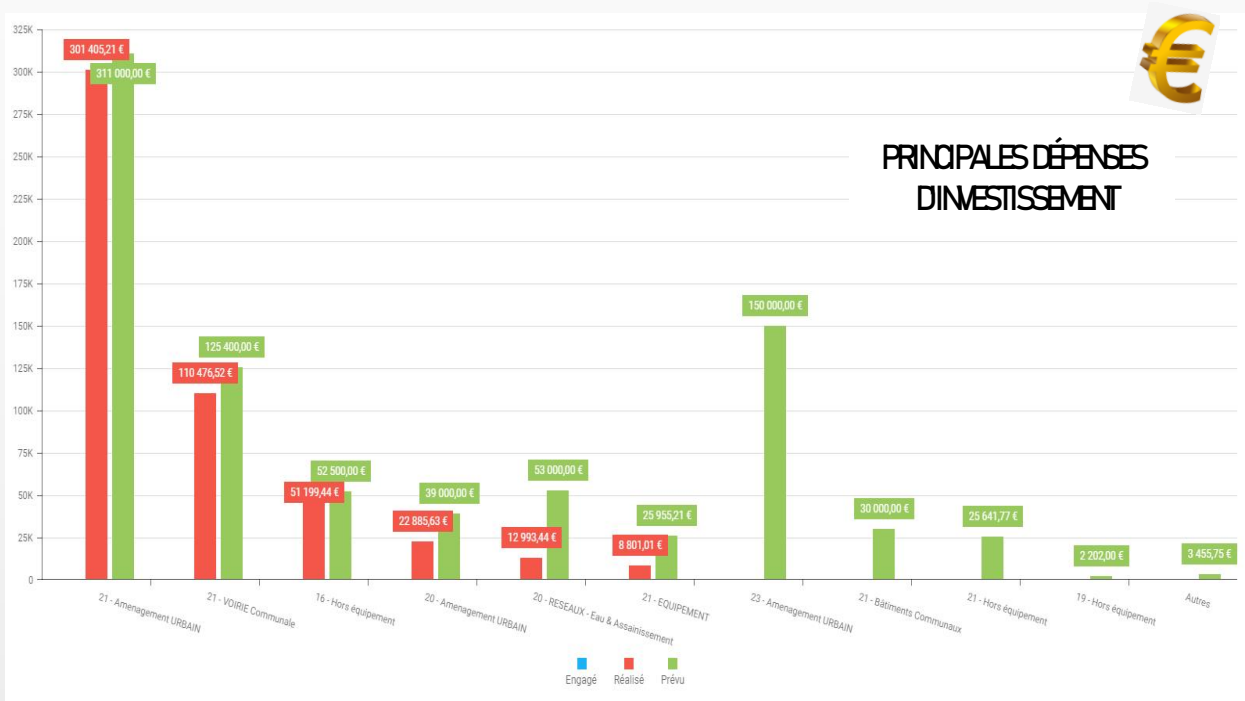
Le conseil municipal a voté le budget primitif 2024

Réunis en séance le 11 avril dernier, les élus ont adopté le budget primitif. Il s'équilibre en section de fonctionnement à 511 457,62 € et en investissement à 818 154,63 €. *(Le budget est consultable en mairie ou sur le site leynhac.fr)*

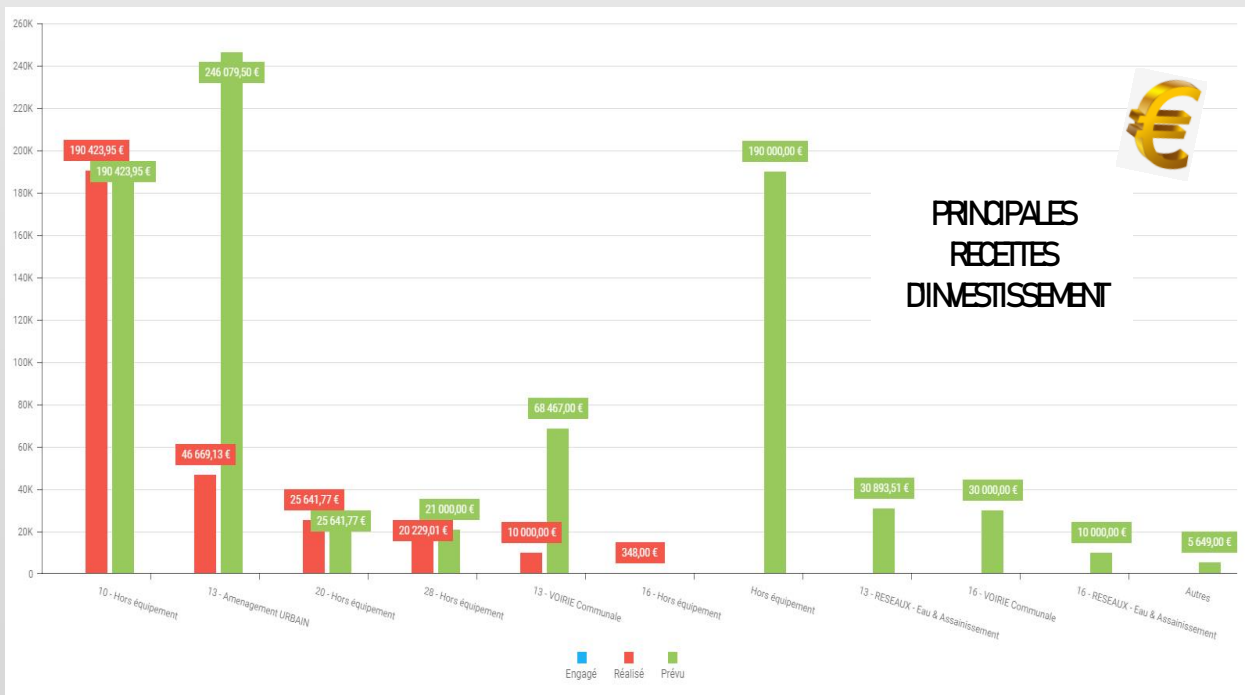
BUDGET DE FONCTIONNEMENT = 511 457,62€



BUDGET D'INVESTISSEMENT = 818 154,73€



Les principales opérations d'investissement en 2024 sont l'aménagement du cimetière (1 500€), l'équipement (25 955€), l'aménagement urbain (500 000€), la voirie communale (125 400€), les réseaux d'eau et l'assainissement (53 000€), les bâtiments communaux (30 000€) et la chapelle Notre dame du Pont (1 500€).



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Noces d'or

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du C.C.A.S et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer un couple de notre commune en leur offrant un plateau et un bouquet de fleurs pour leurs noces d'or

M. et Mme Chabut le 24 novembre 2024



Noces d'albâtre



Le CCAS et le conseil municipal se sont rendus au domicile de M. et Mme Besombes pour fêter leur 75 ans de mariage avec un colis spécial Noël et une orchidée.

M. et Mme Bessombes le 30 décembre 2024



Aide aux familles

Comme chaque année, le C.C.A.S. accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges et lycées une aide forfaitaire de 6 € par nuitée dans la limite de 5 nuitées par enfant.

Livret d'épargne : une somme de 35 € a été accordée.

Liana Robert née le 23 octobre 2024

Lola Vigier née le 30 octobre 2024



Repas des aînés

Et colis
de Noël

Le dimanche 15 décembre 2024, a eu lieu le repas de aînés de plus de 65 ans. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après le mot de M. le Maire, les 35 convives ont pris place pour déguster le délicieux repas préparé par Sandra et Thomas du restaurant « L'A Côté » de Maurs (merci à Thomas et Christian).



Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du C.C.A.S soit 20 colis dont 9 simples, 2 doubles et 9 en maison de retraite.



Vous connaissez un voisin ou une personne âgée qui souffre d'isolement : Signalez-le au service du C.C.A.S qui pourra évaluer par l'intermédiaire d'un professionnel, les démarches à entreprendre ou la nature de l'aide à apporter.

➤ Atelier communal

La réception du chantier a eu lieu le 31 juillet 2024 en présence des artisans, des employés municipaux et du maître d'œuvre.

Depuis début novembre, l'atelier est en service.



➤ Aménagement de la placette devant l'auberge

Un appel d'offre a été réalisé lors du conseil municipal du 28 novembre, 3 entreprises ont été retenues :

Lot n°1 : Terrassement (Entreprise BALDY TP 15600 Maurs) pour 19 697,65 € HT

Lot n°2 : Maçonnerie (SAS AYMAR-BEAL à Puycapel) pour 143 797,80 € HT

Lot n°3 : Ossature métallique (SARL C2M à Maurs) pour 24 282,16€ HT.

Dans un premier temps, la démolition de l'ancienne forge débutera début 2025. Les travaux de l'aménagement de la placette suivront. Ils consistent à l'agrandissement de la terrasse de l'Auberge, la création d'un terrain de pétanque ainsi qu'un espace de jeux pour enfants. Des espaces verts seront créés.

La maison Prat sera partiellement démolie : le sous-sol sera conservé pour le rangement et l'étage au niveau de la placette deviendra une terrasse d'été.

L'impasse de l'Auberge sera fermée à la circulation et deviendra exclusivement piétonne.

Une étude est en cours avec le Syndicat d'Electrification du Cantal pour l'éclairage de celle-ci.



➤ La voirie communale

En 2024, nous avons terminé l'élagage de la totalité du réseau routier de notre commune et nous remercions les riverains pour leur bienveillance pendant ces travaux.

- N°1 : le Cayrou, La Gardette
- N°3 : Fabrègues
- N°5 : Lantuejoul
- N°15 : Montplaisir



Les travaux de voirie, après consultation de diverses entreprises, ont été réalisés par ETPL pour un montant de 89 950 € HT soit 107 942 € TTC pour une distance de 3 kms. La commune bénéficiera d'une aide du Conseil Départemental au titre du FCS (Fonds Cantal Solidaire) à hauteur de 22 478 €.

Et nous sommes en attente d'une attribution de DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) reportée en 2025.



En complément, pour les différents secteurs de la commune, les nids de poule seront rebouchés par de l'enrobé à froid par nos agents.

➤ Assainissement Collectif

Suite à la consultation de différentes entreprises fin 2023, la société « ACEDEAU Assainissement » été retenue pour réaliser un diagnostic. Les travaux ont débuté au printemps 2024.

Le coût total s'élève à 39 319,00 € HT.

Nous avons obtenu 2 subventions pour le financement soit :

- 11 234,00 € DETR 2024
- 19 660,00 € Agence de l'Eau Adour Garonne

Reste à la charge de la commune 8 425,00 €

Les conclusions du diagnostic seront connues courant de l'année 2025.

A l'issue de celles-ci, un programme de travaux sera établi.



➤ Salle du Conseil Municipal



Suite à des travaux d'isolation (remplacement des huisseries), des peintures (murs), de restauration électrique et réfection du sol, du nouveau mobilier a été installé.

Coût : Tables 4 225,25 €
Chaises 672,48 €

Programmation aussi prévue en 2025, d'une étude pour la sécurisation « basse tension » et de l'enfouissement du réseau téléphonique au lieu-dit Fabrègues.

➤ Eglise



➤ SDEC : Syndicat Départemental d'Electrification du Cantal

Au lieu-dit le Ser et Moulin du sol, des travaux de sécurisation électrique et d'enfouissement du réseau téléphonique ont eu lieu en 2024.

Coût : **68 580,00 € HT**

- 65 340,00 à charge du SDEC
- 3 240,00 à charge de la commune

En 2025, au lieu-dit le Bos, des travaux d'aménagement « basse tension » et enfouissement du réseau téléphonique sont programmés.

Coût estimatif : **26 780,00 € HT**

- 23 190,00 € à charge du SDEC
- 3 590,00 € à charge de la commune

D'autres travaux seront prévus 2025 :

Travaux de renforcement électrique « basse tension » et d'éclairage public dans le bourg, au Picard, chez Meghe « forgeron » et chez Jean-Pierre Muratet. (Candélabres) Remplacement de 5 points lumineux et suppression du poste électrique béton, très vétuste à proximité de la maison de Jean- Luc Muratet.

Coût estimatif : **136 600,00 € HT**

- 124 300 € à charge du SDEC
- 12 300 € à charge de la commune

Depuis plusieurs années, l'entreprise « Brouillet et fils » assure la maintenance des cloches de l'église.

Plusieurs travaux ont été réalisés :

- Sécurisation électrique et remplacement moteur en 2020
Coût : 2 041,40 € TTC
- Mise en conformité du coffret en 2024
Coût : 2 366,40 € TTC
- Remplacement de l'armoire de commande électrique en 2024
Coût : 2 238,00 € TTC

Actuellement, des travaux importants de restauration du chœur sont en cours. L'entreprise « SA Roques » d'Arpajon sur Cère a été retenue.

Les travaux consistent, après avoir installé un imposant échafaudage, à une reprise totale des peintures :

- Plafond et parties voutées
- Parois verticales du chœur
- Soubassement bois et mobilier
- Lasure du mobilier et chaire
- Vitrification du parquet bois

Coût des travaux : 14 123,00 € HT - 16 947,60 € TTC

Financements obtenus :

- L'Etat au titre de la DETR 2024 30% du HT soit 4236 €
- La Région AURA au titre du « Bonus Ruralité » 2022-2026, 40% du HT soit 5649 € (à confirmer).

VIE ASSOCIATIVE



Informations et nouveautés utiles pour les associations

2024 est une année importante pour les associations. Une nouvelle loi votée le 15 avril 2024 va entrer en vigueur. Elle vise à encourager le bénévolat et à simplifier la gestion des associations, avec plusieurs mesures concrètes. D'abord, les bénévoles pourront bénéficier plus rapidement des droits à la formation via le compte personnel de formation (CPF), dès un an d'engagement (contre trois ans auparavant). De plus, les associations pourront financer le CPF de leurs adhérents. Les congés pour engagement associatif sont assouplis, et les salariés pourront faire reverser leurs jours de repos non pris à une association. Pour simplifier la vie associative, la loi facilite les prêts entre associations et autorise des conventions de trésorerie.

D'autres initiatives sont prises par divers acteurs ou prestataires du monde associatif. À titre d'exemple, les associations peuvent désormais très facilement collecter leurs cotisations et paiements par carte bleue avec un service proposé par Smile & Pay, dont vous pouvez bénéficier:

[smileandpay](https://www.smileandpay.com/#ae423&aevcomm)

(<https://www.smileandpay.com/#ae423&aevcomm>).

Toutes ces mesures visent à améliorer la vie, l'enthousiasme et la motivation des bénévoles des associations qui sont très importantes pour la vie locale de notre commune.

La campagne 2025 du Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA) "Fonctionnement et Innovation" a débuté le 2 décembre 2024 jusqu'au 19 février 2025.

Ces subventions s'adressent en priorité aux petites et moyennes associations du Cantal

Renseignements sur

<https://padlet.com/cepj15000/FDVA2025>

Donner du temps à une association, aux autres permet soi-même de grandir.

Philippe Jourdain



FDVA

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE 2025

Innovation
Fonctionnement

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

Depuis 2018, le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour objectif de contribuer au développement des associations, notamment par l'attribution de concours financiers pour le fonctionnement et les projets innovants des associations, en privilégiant les petites associations.



Le Comité des fêtes

Cette année 2024 a été riche en événements festifs et moments de partage, grâce à l'implication des bénévoles qui ont su œuvrer ensemble pour maintenir l'esprit convivial et fédérateur de notre village.

Notre engagement et nos valeurs

Le Comité des Fêtes, fidèle à ses statuts, s'engage à « favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation ou la participation aux fêtes, repas, et autres animations [...] sur le territoire de la commune [...] ». Article 2 des Statuts de l'association.

Nos objectifs principaux sont de :

- **Fédérer les habitants** autour d'événements festifs et conviviaux.
- **Animer la vie locale** et renforcer le lien social.
- **Faire vivre les traditions** locales tout en intégrant de nouvelles activités qui répondent aux attentes des habitants.

Grâce à l'implication de nos bénévoles, au soutien de notre commune et de nos élus, et aux contributions de nos partenaires, nous avons une fois encore réussi à organiser des événements qui rassemblent.

Les événements marquants de l'année

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2023, un nouveau bureau a été constitué et réélu le 6 octobre 2024 :

Présidente : Geneviève GINALHAC

Trésorière : Marie MALBERT

Trésorière adjointe : Aurélie CAUMON

Secrétaire : Priscilla BLAIZAC

Au cours de l'année, le Comité des Fêtes a organisé plusieurs événements qui ont permis de rythmer la vie locale. Voici les moments forts :

Concours de belote – le 23 février

33 équipes avaient fait le déplacement pour participer à ce concours, organisé à la salle des fêtes. Parmi les lots à gagner, il y avait du cochon, du chevreuil, des boîtes de pâté, diverses bouteilles d'apéritifs et de vins, et des fouaces.

Une buvette et une soupe au fromage étaient proposées en fin de soirée.



Vide-grenier et marché de pays – le 8 mai

Cette nouvelle manifestation proposée par le Comité des Fêtes s'est déroulée au stade, en deux temps : un vide-grenier sur la journée et un marché de pays le soir.

Une quinzaine d'exposants ont répondu présents, et la météo a été clémente.

La Caisse Locale Groupama de Leynhac a tenu un stand, organisé une tombola et fait une animation le soir lors du tirage au sort de la tombola pour désigner les gagnants.





L'Auberge proposait des tripoux le matin. Le Comité des Fêtes tenait la buvette toute la journée et le soir, et proposait des sandwiches pour le déjeuner.

Quatre producteurs ont fait le déplacement pour le marché de pays du soir : La ferme du Bos (Leynhac), La Ferme du Puech Nadal (Parlan), Le Foodtruck de La Ferme des Fourches (Junhac) et La Ferme du Bru (Leynhac). Du cidre et du jus de pommes de la Ferme de Martory (Leynhac) étaient également proposés à la vente à la buvette. (Il y a eu environ une centaine de repas entre les différents stands.).

Fête patronale du village – le 15 août



Feux de la Saint-Jean – le 29 juin

Tradition incontournable de notre village, les Feux de la Saint-Jean ont réuni environ 150 personnes au stade, autour du repas préparé par le Comité des Fêtes, suivi du concert du Groupe RADIO PAPA. La chanteuse du groupe est notre emblématique «Maîtresse Évie» que les enfants du village ont eu le plaisir de retrouver. La soirée s'est terminée autour du traditionnel bûcher. Cet événement a eu du succès.

Autre évènement incontournable de la commune, la Fête patronale du 15 août s'est déroulée au stade.

De nombreuses personnes ont fait le déplacement. 14 équipes étaient inscrites au concours de pétanque et les jeux organisés par les conscrits ont été appréciés. Les conscrits ont également proposé une pesée de jambon. Le Comité des Fêtes a enregistré 153 réservations (148 adultes et 5 enfants) pour le repas servi par le Foodtruck des Barthes, sur lequel nous avons eu des retours très positifs.

Le Concert des Jumeaux, a également rencontré un beau succès, grâce au talent et à l'humour des deux artistes aveyronnais et de leur violoniste, et au public qui a été très réceptif. La soirée s'est terminée autour d'un bal disco animé par les musiciens des deux chanteurs. Pour l'organisation de cette manifestation, le Comité des Fêtes de Leynhac a pu compter sur le soutien de 20 sponsors, et les dons des nombreux habitants lors de la quête. Nous les remercions chaleureusement.





Les difficultés rencontrées

L'année 2024 n'a pas été exempte de difficultés. La météo de cette année 2024 aura donné quelques sueurs froides aux membres du Comité des Fêtes. Si nous avons pu compter sur la chance pour la manifestation du 8 mai, nous avons dû faire preuve de débrouillardise pour mettre à l'abri les artistes des Feux de la Saint-Jean et de la Fête du 15 août. Notre chapiteau a malheureusement subi les affres de cette météo capricieuse, puisqu'il a été endommagé par la grêle et le vent.

Comme chaque année, mobiliser des bénévoles sur la durée reste un défi. Certaines périodes ont été marquées par un manque de main-d'œuvre, particulièrement pour mettre en place et retirer le chapiteau, qui nécessite un certain effort physique. Nous remercions les bénévoles de la commune qui répondent présents pour nous aider dans ces actions. L'année du Comité des Fêtes a démarré par une situation budgétaire difficile. L'association a dû partir d'un budget à zéro. Heureusement, nous avons pu bénéficier d'un prêt accordé par la commune de Leynhac, qui nous a grandement aidé pour engager nos premières manifestations. Certains ont pu regretter l'absence de feux d'artifice cette année. Cependant, le risque d'annulation était trop grand face à la météo particulièrement pluvieuse cette année, et le budget dont disposait l'association, ne permettait pas cet investissement. Le CDF a une trésorerie de nouveau saine grâce notamment à l'avance prêtée à taux zéro de la Mairie et aux diverses manifestations. L'affaire devrait être jugé avant la fin de l'année et nous avons pris une avocate pour nous représenter.

Nos réussites et nos perspectives pour l'avenir

Malgré de nombreux défis et moments de doutes, nous nous félicitons d'avoir pu organiser quatre manifestations qui ont permis de réunir les habitants autour de moments de partage et de convivialité. Nous avons diversifié nos ressources en multipliant les demandes de subventions, et en faisant appel à des sponsors, et en sollicitant l'entraide entre associations de la commune. Le résultat de cette année est la démonstration de notre ténacité et l'implication de tous : les membres du bureau, les bénévoles, les jeunes de la commune, la municipalité et les habitants. Pour l'année à venir, nous envisageons de renouveler les événements traditionnels tout en intégrant de nouvelles manifestations et en gardant un certain dynamisme.

L'enjeu pour la pérennité du Comité des Fêtes est l'engagement des bénévoles, et la mobilisation des jeunes de la commune

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette année.

- 1-Aux bénévoles, pour leur dévouement ;
- 2-Aux conscrits et anciens conscrits pour leur énergie ;
- 3-A la municipalité de Leynhac, pour son soutien logistique et financier, particulièrement important cette année ;

4-Au Conseil Départemental, notamment nos élus locaux, Dominique Beaudrey et Florian Morelle;

5-A la Caisse Locale Groupama de Leynhac, pour son soutien matériel et financier ;

6-Aux sponsors, qui sont nombreux à avoir répondu à nos sollicitations : Destruels Bouygues, Les supérettes Proxi de Boisset et Marcolès, Le Relais d'Aubugues, l'ETA BAC de Leynhac, La Boulangerie Pâtisserie Romain de Boisset, GF MECA SERVICE, la Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie Vacquier, Le Foodtruck des Barthes, Intermarché, l'entreprise FERNANDEZ MEGHE, Les soins ayurvédiques Mercedes CARRASCO, CONFORAMA, Sylvette NICOT – ELORA, Les Gîtes LE CAYLA (Patricia et François PONS), L'Auberge de Leynhac, LOCOCO France (Jane SMITH), Studio Le Fort (Mike SMITH), La Ferme de Martory (Sylvain et Aurélie CAUMON).

7-A l'association Leynhac Moto Quad et l'ACCA de Leynhac, pour le prêt de matériel et la fourniture de lots ;

Aux producteurs de la commune de Leynhac, qui ont répondu présents pour notre premier marché de pays avec La Ferme du Bos, La Ferme du Bru et La Ferme de Martory.

Aux habitants de la commune, qui par leur participation, donnent sens à nos actions.

MERCI A TOUS !

Nous recherchons toujours des bénévoles pour étoffer notre équipe, même de façon ponctuelle.

Si vous avez envie de donner de la gaieté à notre beau village et d'amener des animations à la vie de nos concitoyens...

Rejoignez-nous !!!

Quatre années déjà que l'association a pris le flambeau de la valorisation du fort.

2024 avait été annoncée comme une année de stabilisation après en particulier le bel aboutissement du dossier Fondation du Patrimoine toute fin 2023. Pourtant 2024 a apporté 3 éléments majeurs :

- Renforcement de l'engagement financier de la Fondation du Patrimoine en avril 2024 (+ 25% !) - Plus de 30 membres supplémentaires par rapport à 2023 nous portant fin octobre 2024 à 97 membres !
- Et surtout un gros renforcement des membres LEYNHACOIS(E), enfants de LEYNHAC pour certains, nous les remercions vraiment de tout cœur !

**Une association vivante ouvre ses portes
et c'est ainsi que lors de l'Assemblée Générale de fin octobre
il y avait 7 candidats pour 4 postes à pourvoir.**

- Chantal THOMAS a été réélue présidente pour la troisième fois à l'unanimité des votes exprimés
- Sébastien EPPE a été réélu secrétaire pour la deuxième fois avec plus de 94 % des votes exprimés
- Magalie MAULIEN a été élue secrétaire adjointe pour un premier mandat avec 79 % des votes exprimés
- Dominique THOMAS a été réélu trésorier pour un deuxième mandat avec 82 % des votes exprimés.

Nous saurons associer les 3 autres candidats au travail du bureau, l'avenir de l'association passe par eux assurément.

Alors 2025 ? Déjà que ce soit pour vous tous une année de réussite et de bonheur. Quant à nous, notre plus belle récompense sera d'accueillir de nouveaux membres issus de la commune et du canton.

Le fort appartient un peu à chaque habitant de Leynhac.



L' Association des Amis de la Chapelle de Notre Dame du Pont

L' Association des Amis de la Chapelle Notre Dame du Pont a reçu de nombreux visiteurs au cours de l' été 2024 les jeudis après-midis, aussi bien des cantalien(ne)s que des touristes venus de toute la France très intéressés par son histoire qui remonte au XIème siècle. La Chapelle, dans son écrin au bord de la Rance, est un petit joyau et nous remercions à nouveau la ville de Leynhac pour son soutien.

La Présidente, Corinne BARY



L'association LEYNH'ART a programmé cette année 2024 trois manifestations.

Malheureusement le concert des « Troubadours Bagnacois » du 3 mars a dû être annulé pour raison de santé.

Le 20 Juillet : en soirée a eu lieu un repas concert avec

« The Gus Bacchus Group ».



Le 29 Septembre s'est tenu l'après midi Occitan « Venetz far quatre oras » (contes histoires chants musique) très convivial et apprécié .



à noter! A vos agendas... Pour cette année 2025

Le dimanche 2 Mars à 15h à l'église de Leynhac, nous reprogrammons la chorale « Les Troubadours bagnacois »



Le vendredi 21 Novembre à 20h30 à la salle Jean Cipièrre spectacle de Clément BOUSCAREL (Conteur paysan).

Déjà venu animer avec grand succès il y a 2 ans .



Notre objectif est de promouvoir la rencontre, l'échange, le partage et de participer au développement culturel de la jeunesse et des adultes de tous milieux.

Venez nous rejoindre, nous avons toujours besoin d'idées nouvelles .

LEYNHAC MOTO QUAD

LEYNHAC MOTO QUAD

Le Leynhac Moto Quad est une association autour des activités de Quad et Motos tout terrain .

Vous êtes passionné(e), simple pratiquant(e) occasionnel(le) ou vous aimez participer à l'organisation d'activité de plein air, venez nous rejoindre.

L'année 2024 a été sur le plan des activités assez calme avec quelques randonnées entre membres et un repas de début d'année regroupant la plupart des adhérents.

L'organisation de l'accueil sur notre commune d'une des manches du championnat de Cross du Cantal a été annulée par l'organisateur départemental. Nous étions prêt à accueillir Pilotes et Visiteurs sur Leynhac, cela nous prépare pour 2025. Nous remercions la municipalité et les propriétaires qui avaient donné leurs accords d'utiliser leurs terrains pour cet événement.



Bureau actuel à renouveler pour 2025 :
Président : Romain Laborie
Vice-Président : Leo Valadou
Trésorier : Patrice Nau
Secrétaire : Stéphane Magne

Notre association permet aussi à ces membres de rouler sur le terrain boisé de la Bouygues Albos.

Encore merci à Jean-Pierre de mettre à disposition son terrain, et merci à la commune pour son soutien habituel .

Bonne Année à vous tous !

Le Bureau du LMQ

Le 30 mai, 1er et 2 juin 2024, l'association Sparks a choisi Leynhac pour organiser leur 6ème « Nostalgia Week-end ».

Venant de toute la France, mais aussi d'Espagne, de Suisse et d'Allemagne, c'est pas moins de 250 anciennes Harley Davidson qui se sont réunis sur le stade de foot de la commune.

C'est avec beaucoup de plaisir que les participants ont pu visiter le village et plus largement la Châtaigneraie tout le long du week-end dans une ambiance conviviale et de bonne humeur.

M. SANCHEZ

Association Sparks



SUD CANTAL FOOT



SUD CANTAL FOOT EN ORDRE DE MARCHE.

Avec deux équipes seniors, une équipe féminine, une équipe vétérans et chez les jeunes toutes les catégories sont représentées, de **Baby foot** à **U18**.

la saison s'annonce plutôt chargée pour les entraîneurs, éducateurs et dirigeants.

Lionel Lavigne est notre nouvel entraîneur et directeur sportif qui aura à cœur de faire progresser ses jeunes au niveau supérieur. La marche est haute, le maintien serait bienvenu.

Raphaël Bruel encadre l'équipe 2 qui elle aussi découvre le niveau supérieur.



Les **Sudettes** entraînées par **Romain Bourgade** avec un mélange de joueuses débutantes



L'équipe féminines Sud Cantal foot 2024/2025



L'équipe Vétérans



L'équipe I Sud Cantal foot 2024/2025 R3



L'équipe II Sud Cantal foot 2024/2025 D3

ou expérimentées vont intégrer le championnat départemental.

L'équipe **Vétérans** reprendra son championnat comme d'habitude en deuxième partie de saison.

Luc Lacpière et un bon nombre d'éducateurs mènent l'école de foot présente dans toutes les catégories.

Cette saison grâce à une entente entre **Sud Cantal Foot** et **Cére et Rance**, avec un intérêt réciproque nous avons pu maintenir une équipe **U15** et **U18**. Les **U15** sont gérés par Sud Cantal Foot avec les frères **Gauthier** et **Thibaud Brousal**.

Nous souhaitons un bon parcours à toute ces équipes «FORZA SUD CANTAL FOOT».

CLUB DE L'AMITIE DE LEYNHAC



Encore une année écoulee bien triste pour le club.

En effet, notre assemblée générale s'est déroulée en avril. Elle a été quelque peu chahutée et de ce fait nous n'avons pas pu élire un bureau.

Il faut dire aussi que les volontaires ne se bousculent pas à la porte. Dommage, il y avait de belles sorties prévues par la fédération pas trop loin pour une fois. Ce ne sera qu'un mauvais souvenir.

à noter!

Nous programmons notre assemblée générale le **Samedi 15 février 2025 à 10 h 00 à la salle J. Cipièrre**

**En attendant je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous !!**



L'association l'éphémère a vu le jour en novembre 2022, avec pour mission de gérer et animer un café associatif dans les murs de l'Auberge dans l'attente d'une nouvelle gérance.

En collaboration avec la population locale, les associations du village et au-delà, l'objectif étant de favoriser les rencontres, maintenir et développer un lien social, permettre l'accès de tous à la culture. **Maîtres mots : Partage, Solidarité, Bienveillance.**

Durant l'année : soirées à thème avec la participation de foodtrucks (Lou braisadou, les 2B), partenariats avec les associations locales et groupements agricoles, représentations d'artistes locaux (musique, peinture), ateliers récréatifs (groupe de lecture, composition florale, après-midi jeux à partager), ont trouvé un écho favorable auprès de la population locale et au-delà et ont boosté la fréquentation de l'auberge ; signe encourageant.

L'association a tenu son assemblée générale le 21 avril 2024, avec une vingtaine de personnes en présentiel. Bilan moral et financier ont été présentés, les échanges se sont clôturés sur différentes propositions d'animations à venir et questions diverses.

Avant de mettre l'Ephémère en sommeil, le samedi 27 juillet 2024 a eu lieu le « **Festi-jeux** », animations axées sur les valeurs de l'association ; moments partagés autour d'un concours de belote, de jeux de société pour petits et grands, terrain multisports mis à disposition. La journée s'est terminée par la prestation du foodtruck « les 2B ».

L'éphémère remercie tous ses membres, les partenaires financiers, les sponsors sur les animations avec Conforama, Elora, Mon Brico, Pizzeria Chez Christian, Fort Robert, Boucherie Mas, L'A Côté, SPAR, La Taverne, le Tabac, l'Institut Bien-Etre, La Grande Fontaine, Pharmacie de Maurs et Puycapel, le Cosy, Intermarché, Destruels, Gamm Vert, Sothys, Atelier d'Alexandre, Boucherie Vieyres, Ratier Michel, Romain Boisset, MMA assurances, Raynal et Roquelaure, Micropolis, Château de Calmont d'Olt, Vulcania, Aquarium du Périgord Noir, Train touristique "gentiane", Parc animalier de Gramat, Rocher des aigles, Chemin de fer du Haut Quercy **et VOUS!**

Quel devenir pour l'Ephémère Et nos association communales

Constat est fait que la mobilisation des bénévoles toutes associations confondues s'épuise.

Une proposition émerge : pourquoi ne pas créer une entité qui regrouperait : animations festives, culturelles, sportives, populaires...?

A.C.C.A de Leynhac

Le 22 juin 2024, les membres de L'ACCA de Leynhac se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de Bruno FAU, pour faire le bilan de la saison 2023/2024.

ACCA de Leynhac



A la suite de ses travaux, le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau, Mr FAU Bruno ne souhaitant pas continuer ses fonctions de Président.

Philippe Bouquier a été élu à la présidence, Laurent Balmissé vice président, Michel Montin trésorier et Bruno Fau comme secrétaire.

Le nouveau président a souligné le travail réalisé par Bruno Fau et souhaite que cette belle équipe continue ensemble à faire vivre l'association.

Étant le Président de l'ACCA de Leynhac, je me présente je suis Philippe Bouquier, agriculteur sur la commune voisine de Boisset et chasseur depuis plus de vingt ans.

La chasse est une coutume ancestrale qui vise à maintenir une biodiversité riche mais nous devons respecter la nature et ses usagers. Celle-ci a également un rôle de régulation de certaines espèces (comme le sanglier par exemple) qui engendrent des dégâts aux cultures.

En 2024, l'ACCA a organisé différentes manifestations qui ont été un réel succès et je vous en remercie grandement.

Pour 2025 bien entendu elles seront renouvelées. Habitants de Leynhac, agriculteurs, chasseurs, ensemble faisons vivre notre commune !

Excellente année 2025 à tous, qu'elle soit source de bonheur et pleine d'espoir pour toutes vos familles.

Les membres de l'ACCA de Leynhac.





Le terrain Multi-Sports

La location du terrain multisports est facturée 2€ par heure.

Le mini-golf



La partie est facturée 2€ par personne. En cas de perte ou de dégradation de la balle ou du club, 2€ seront facturés. La caution est la carte d'identité.

Associations communales.....40 €

Contribuables.....55 €

Particulier, association ou professionnel hors commune....85 €

Location de l'Espace Sports Détente Loisirs pour la journée

La location de l'Espace SDL hors mini-golf et terrain multisports est indiqué par le tableau ci-contre.

Cette location ouvre droit à l'eau, l'électricité et inclus une heure de ménage.

De plus, les W.C et le club-house seront ouverts.

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.



Un forfait de 10€ supplémentaire sera demandé pour utiliser le terrain multisports ou le mini-golf (avec 5 balles et 5 clubs).

Un forfait de 20€ supplémentaire sera demandé pour avoir accès à toutes les activités.

Dans le cadre d'une location double (salle « Jean Cipièrre » et halle du terrain multisports), une caution double sera demandée.

Pour tout renseignement et réservation, s'adresser à l'Auberge au 07.86.96.31.50





La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location-eau-électricité-gaz-ménage-chauffage).

A la réservation, un versement d'une caution de 500€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage sur une base de 2 heures sera effectué par un agent communal. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 20 € de l'heure. Il est demandé au locataire de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location.

Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5€).

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

	Avec chauffage	Sans chauffage
Particulier contribuable	135 €	110 €
Particulier non contribuable	190 €	165 €
Association communales	60 €	40 €
Associations hors commune	60 €	40 €



LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIERE

(CAUTION 250€)
Table rectangulaire : 6.00 €
Banc : 1.50 €
Chaise : 0,25 €



Eau potable



Assainissement

Eau :

- Location compteur ordinaire : **65,00 €**
- Location compteur intermédiaire : **20,00 €/an**
- Consommation de 0 à 100 m³ : **1,50 / m³**
- Plus de 100 m³ : **1,00 € / m³**

- Assainissement** : 1,10 € / m³
- Abonnement : 40,00 €/an

Forfait dépose compteur principal **260€** -
compteur divisionnaire **100€**



Le conseil municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui-même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

Lors de la séance du 25 juillet 2024 le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (consommation **2023**)

- RPQS – Eau Potable
- RPQS – Assainissement collectif

Le détail peut être consulté via la plateforme SISPEA
www.service.eaufrance.fr

Paiement : facturation annuelle en fin d'année civile

CONCESSION/ COLOMBARIUM

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).
Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :



- Terrain** : Contribuable : 50 € / m²
Non contribuable : 500 € / m²
- Columbarium** : Contribuable : 350 €
Non contribuable : 1 000 €



*Pour tout renseignement s'adresser
à Carole PASSERINI
Au secrétariat de mairie.*



Etat civil



Nouveaux habitants :

- LASCROUX Clément et LAVERGNE Doriane
au Moulin du Sol
- JACKOWIAK Mateusz et Paulina et leurs enfants
à Rascuéjoul
- PIAT Frédéric et SIGAUD Sonia
à La Fondamon
- VAN DER SCHUEREN Thierry et LECOQ Jacqueline
Place de l'église
- MAUREL Nathalie *rue des forgerons (T3 école)*
- ROBERT Jérôme et BONNET Aurélie et leurs
enfants *à Puech-del-seyriès*
- CHARMES Louis et MARLIAC Emeline
à Fabrègues

Naissances :

Tiana, Isa ROBERT le 23 octobre
Lola, Célia VIGIER le 30 octobre

Mariage :

Néant

Décès :

Marie-Claude PENOU le 05 juin (Aurillac)
RAFFY Alain le 31 juillet (Aurillac)
FONTANEL Marinette le 06 octobre (Leynhac)
CHAUSI Juliette le 08 octobre (Mauris)
GARCIA Jeannette le 05/12/2024 (Aurillac)

Allô Service Public 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans les domaines suivants :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil



Besoin d'aide près de chez vous ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (immatriculation de véhicule, RSA, impôts, permis de conduire...)



**France
services**

Maison France Services
3 place du 11 Novembre 15600 Mauris
Horaires
Du Lundi au Vendredi :
de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00

Pour vos démarches en ligne :

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



Cérémonie des vœux 2024

Cette année le Maire et les élus ont convié la population le dimanche 21 janvier afin d'accueillir les nouveaux arrivants de la commune et de souhaiter à tous les habitants leurs meilleurs vœux. La cérémonie s'est terminée par la dégustation de galettes des rois autour du verre de l'amitié.



à noter! Pour l'année 2025, la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 19 janvier à 10h45.



Commémoration du 19 mars 2024

Depuis 2012 la loi a institué la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars, le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes ces victimes civiles ou militaires.

Commémoration du 8 mai 2024



Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la **reddition de l'armée allemande**. Les combats doivent cesser le **8 mai à 23h01**.

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un [nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945](#) à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Commémoration du 11 novembre 2024

Le **11 novembre 1918** marque la fin des hostilités de la **Première Guerre mondiale**, un conflit déclenché en 1914 par l'**attentat de Sarajevo**. Après quatre ans de combats meurtriers, qui causèrent près de **10 millions de morts** et plus de **20 millions de blessés**, les négociations entre l'**Allemagne** et les **Alliés** aboutissent à la signature de l'**Armistice** à 5 h 15 du matin, sous l'égide du **maréchal Foch**. L'arrêt des combats est fixé symboliquement à 11 h, le 11e jour du 11e mois.



INFO

Le conseil municipal a voté pour l'adhésion à l'application Panneau Pocket qui devrait être développée dès début de l'année 2025



100% GRATUIT
100% ANONYME
0% PUBLICITÉ



PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur Commune, Intercommunalité, École, Gendarmerie etc... Tout leur écosystème dans une seule et unique application : **PanneauPocket**.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

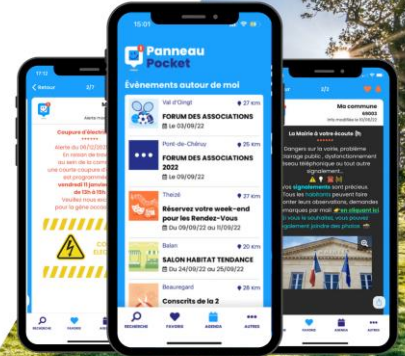
Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute factualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



disponible également sur ordinateur : app.panneaupocket.com



Groupama

Bonjour à tous et à toutes. Voici un petit résumé de l'année écoulée au sein de la caisse locale de Groupama de Leynhac : lors de notre assemblée générale du 2 avril 2024, nous avons pu accueillir un nouvel administrateur au sein de notre équipe : Mr Patrice Nau, qui pourra nous amener un œil en plus, autre qu'agricole. Durant cette année, nous avons organisé une tombola le 8 mai en même temps que le vide grenier et le marché de pays du Comité des Fêtes, afin de nous mettre un peu en lumière. Nous pouvons être fiers, car une fois encore, nous avons pu mettre à l'honneur les différents produits fabriqués sur notre commune par le biais de paniers garnis à gagner. Grâce à notre enthousiasme, l'évènement a connu un franc succès. Les actions de prévention restent de mise ; toutefois, en 2025, vous risquez de ne plus recevoir de flyer. Mais, attention, en ce qui concerne les extincteurs, ils ne seront vérifiés



qu'un an sur deux, et uniquement le jour de l'assemblée générale (2025 sera une année de vérification). Votre caisse locale vous donne rendez-vous le 18 mai 2025 pour une ballade solidaire afin de sensibiliser aux maladies rares, et de financer des projets. Nous concernant, nous avons choisi « l'amyotrophie spinale infantile » car notre commune a été touchée. Nous allons faire de cette journée un moment agréable, de partage, de convivialité. Un trail ainsi que plusieurs parcours de randonnées, suivant les capacités de chacun, avec des points de ravitaillement, seront organisés. Pour conclure, votre caisse locale est de vous, sous différentes formes, pour vous accompagner, par conséquent, ne la laissez pas tomber ; venez le 1^{er} avril 2025 lors de son assemblée générale, et pourquoi pas accompagné... Toute l'équipe de votre caisse locale Groupama de Leynhac



Lors du 1^{er} salon des maires ruraux du Cantal à Aurillac, des élus du conseil municipal ont pris contact avec l'UDAF pour solliciter des interventions dans notre commune.

Contact :

cmarque@udaf15.fr 06.68.51.87.35

Dès le 1^{er} semestre 2025, le bus de l'UDAF viendra donc à votre rencontre. Renseignements à la mairie.



Point Info Famille & Parentalité

04 71 43 18 19
pointinfofamille@udaf15.fr

- Mon propriétaire me demande de payer 500€ de charges locatives sans aucun justificatif, que dois-je faire ?
- Je viens d'arriver dans le département et je cherche un mode de garde pour mes enfants, où dois-je m'adresser ?
- Mes parents deviennent dépendants, le maintien à leur domicile est difficile, que faire ?

Informations et Soutiens aux Tuteurs Familiaux

04 71 43 53 53
istf@udaf15.fr

- Mon enfant handicapé va être majeur, comment puis-je l'accompagner tout en le protégeant ?
- En cas de perte de mes capacités intellectuelles, je souhaite anticiper ma protection, comment faire ?
- J'ai été désigné par le Juge des tutelles pour protéger un proche, quelles sont mes obligations ?

Le Lien

06 68 47 93 91
lelien@udaf15.fr

- Je n'osais pas aller voir un psychologue, j'avais honte de raconter ma vie à quelqu'un, mais le fait d'avoir pu me confier en toute sécurité, chez moi, sans être jugée, m'a permis d'évoluer.
- On ne m'a pas appris à demander de l'aide, alors je restais seule avec mes problèmes. Pourtant il existe des solutions que je ne connaissais pas.
- J'étais victime de violence conjugale, Le Lien m'a permis de sortir de cette emprise et m'a orientée vers des services spécialisés.

Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Familiaux

04 71 43 14 16
plateforme-repit@udaf15.fr

- Je m'occupe de ma mère victime de la maladie d'Alzheimer et j'ai besoin de dégager du temps libre pour m'occuper de ma fille, comment faire ?
- Être parent de son enfant handicapé, c'est parfois éprouvant, j'ai besoin de libérer du temps pour moi.
- Ce n'est que progressivement que j'ai pris conscience de son handicap et que je ne m'occupe pas simplement de ma mère, mais d'une personne en situation de handicap.

M@ison Numérique

04 71 43 43 43
lamaisonnumerique@udaf15.fr

- Je souhaite créer une adresse mail. Comment faire ?
- Pour suivre la scolarité de mon enfant je dois me connecter à l'E.N.T. de son établissement mais ce n'est pas facile pour moi !
- Je dois imprimer une attestation d'assurance, mais je n'ai pas de compte Améli. Qui peut m'aider ?

Médiation Familiale

04 71 43 41 68
mediationfamiliale@udaf15.fr

- Nous nous séparons et nous voulons nous mettre d'accord sur la résidence de nos enfants et leur prise en charge financière.
- Depuis la séparation de notre fils, nous avons perdu contact avec nos petits-enfants. Comment faire ?
- Mon père est décédé. Mes frères ne veulent pas vendre sa maison. Comment renouer le dialogue ?

INFOS SUR L'HABITAT

La Communauté de communes de La Châtaigneraie Cantalienne met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2023 à destination des propriétaires du secteur privé.

Des aides financières existent pour rénover votre logement

• Vous êtes propriétaire occupant

et vous souhaitez faire des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour vous maintenir à domicile, effectuer des travaux importants de remises aux normes ? Des subventions peuvent être sollicitées pour vous aider dans votre projet. Sous conditions de ressources, ce programme permet de vous aider à réaliser des travaux dans votre résidence principale.

• Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement locatif vacant ou occupé et vous souhaitez faire des travaux afin de le rendre décent et économe en charges ? Des dispositifs financiers et fiscaux peuvent être mobilisés.

Quels types de travaux éligibles aux aides ?

Les priorités de ce programme sont :

- lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.
- lutter contre la précarité énergétique
- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- proposer une offre de logements locatifs privés à loyers maîtrisés.

Ainsi, les ménages souhaitant faire des travaux de remises aux normes, d'économie d'énergie (isolation, menuiseries, chauffage) et/ou d'adaptation de leur logement (salle d'eau adaptée, monte-escalier, plan incliné) peuvent être aidés dans le cadre de ce programme.

Comment se renseigner ?

La Communauté de Communes de La Châtaigneraie Cantalienne a confié l'animation de cette opération à SOLIHA Cantal. L'équipe de SOLIHA est à votre disposition pour une visite conseil et pour vous assister dans le montage de votre dossier de demande de financement. Ces démarches sont gratuites et sans engagement de votre part.

Vous pouvez venir vous renseigner dans leurs locaux à Aurillac, 9 avenue Aristide Briand ou les rencontrer lors de permanences mises en place sur le territoire :

LISTE DES PERMANENCES :

Mauris : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 10h30 à 12 heures

Tous ensemble, réduisons nos déchets !

Communauté de communes
Châtaigneraie
 CANTALIENNE
 votre partenaire
 réduction déchets

LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

VOUS OFFRE* UN COMPOSTEUR

INSCRIVEZ-VOUS

ou
 04 71 49 33 30

*Les composteurs seront remis sans facturation uniquement aux usagers particuliers. Les coûts d'achat seront intégrés dans les montants de redevance (REOM) payés par les 14 000 redevables du territoire. Les conditions de cette remise sont détaillées dans la délibération n° DE 2024-093 votée par le conseil communautaire.

Demande en ligne sur compost15.fr

Réseau Compost Citoyen

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Le Maire
 Jean-Pierre

ADEME
 Agence Nationale pour l'Écologie et le Développement Durable



Contactez-nous

0 805 295 555 Service & appel gratuits

Les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

infosdechets@4c15.fr

#limitons nos déchets



Déchèterie

Maurs

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

vo**tre** partenaire
réduction déchets

Horaires

de la 3^{ème} semaine de septembre à la 2^{ème} de juin

à noter!

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30
Vendredi	8h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	8h - 12h	13h30 - 17h30

Dès le 2 janvier 2025

Jours de fermeture : Dimanche & jours fériés

Déchets acceptés



Bois



Végétaux



Terre



Gravats



Métaux



Équipements électriques



Mobiliers



Bricolage & Jardin



Sports & Loisirs



Textiles



Cartons



Ampoules & Néons



Piles & Batteries



Huile alimentaire



Huile de vidange



Déchets chimiques



Radiographies



AUTRES
DÉCHETS



Déchets refusés : déchets radioactifs, pyrotechniques, amiante, médicaments, bouteilles de gaz, ordures ménagères, souches d'arbres ...

Informations 04 71 49 33 30 - N°Vert 0 805 295 555 - infosdechets@chataigneraie15.fr

3,5t

10
km/h



Afin de poursuivre l'évolution du service de prévention et de gestion des déchets, dès le **2 janvier 2025**, les horaires des déchèteries de Lafeuillade, Maurs et Saint-Mamet vont changer pour s'adapter aux besoins de tous ainsi qu'aux saisons.

Les changements porteront sur :

- L'élargissement des plages horaires d'ouverture des déchèteries à 32 h par semaine ;
- La complémentarité des horaires des déchèteries de Lafeuillade et Maurs d'une part avec ceux de St Mamet d'autre part ;
- L'uniformisation des horaires ;
- L'adaptation des horaires d'ouverture en période estivale (à partir de la 3^{ème} semaine de juin jusqu'à la 2^{ème} semaine de septembre).

ATELIERS NUMÉRIQUES

GRATUIT!

DANS UNE COMMUNE PROCHE DE CHEZ VOUS
VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR OU VOUS PERFECTIONNER
À L'INFORMATIQUE ET AU NUMÉRIQUE ?

JANVIER & FÉVRIER 2025

SAINT-SANTIN CANTALÈS	SAINT-MAMET SALVETAT	MONTSALVY	QUÉZAC
14H30 à 16H30	14H30 à 16H30	9H30 à 11H30	14H30 à 16H30
lundi 20/01	mercredi 22/01	jeudi 23/01	jeudi 23/01
lundi 27/01	mercredi 29/01	jeudi 30/01	jeudi 30/01
lundi 03/02	mercredi 05/02	jeudi 06/02	jeudi 06/02
lundi 10/02	mercredi 12/02	jeudi 13/02	jeudi 13/02
lundi 17/02	mercredi 19/02	jeudi 20/02	jeudi 20/02

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 04 71 49 33 30
d.danel@chataigneraie15.fr

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

FRANCE
RELANÇE

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

ATELIERS NUMÉRIQUES

GRATUIT!

DANS UNE COMMUNE PROCHE DE CHEZ VOUS
VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR OU VOUS PERFECTIONNER
À L'INFORMATIQUE ET AU NUMÉRIQUE ?

MARS & AVRIL 2025

SAINT-SANTIN CANTALÈS	SAINT-MAMET SALVETAT	MONTSALVY	QUÉZAC
14H30 à 16H30	14H30 à 16H30	9H30 à 11H30	14H30 à 16H30
lundi 10/03	mercredi 12/03	jeudi 13/03	jeudi 13/03
lundi 17/03	mercredi 19/03	jeudi 20/03	jeudi 20/03
lundi 24/03	mercredi 26/03	jeudi 27/03	jeudi 27/03
lundi 31/03	mercredi 02/04	jeudi 03/04	jeudi 03/04
lundi 07/04	mercredi 09/04	jeudi 10/04	jeudi 10/04
lundi 14/04	mercredi 16/04	jeudi 17/04	jeudi 17/04

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 04 71 49 33 30
d.danel@chataigneraie15.fr

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

FRANCE
RELANÇE

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

REPAIR CAFÉ

Vous souhaitez donner
une seconde vie à votre
bien, usagé, abîmé ou

cassé. Vous en avez marre d'acheter, de jeter et
de racheter. **Testez la réparation !**

La Communauté de Communes la Châtaigneraie
Cantalienne, s'engage pour développer le
réemploi et la réparation, en proposant des
ateliers

« **Repair Café** » au plus proche de chez vous.

Pour plus de renseignement

2 numéros de téléphone

07.56.38.42.31 ou 04.71.49.33.30



Venez participer, sans frais, à un de ces ateliers
animés par une association engagée dans la
réparation. Dans une ambiance conviviale
« autour d'un café » découvrez des techniques
simples et des conseils pour prolonger la durée
de vie de vos biens.

Que peut-on réparer ? Des vêtements, des
meubles, des appareils électriques, des
bicyclettes, de la vaisselle, des objets utiles, des
jouets, ...

Qui répare ? Des experts bénévoles, qui allient
connaissance et compétence en réparation, dans
toutes sortes de domaines et vous, si vous
souhaitez.

SAISON CULTURELLE EN CHATAIGNERAIE

Envie d'apesanteur, de changer d'univers pour se libérer du poids du quotidien...

La saison culturelle 2024/2025 vous propulse aux confins des espaces comme une renaissance.

Libérés des standards, des préjugés, des acquis et de nos propres contradictions, explorons sans la contrainte des mots l'univers sensoriel, la mémoire, nos origines et notre environnement afin d'amplifier notre regard.

Sortons de notre zone de confort, entrons dans l'arène de la vie, échangeons avec les artistes pour décoder l'extraordinaire dans l'ordinaire et rendre perceptible l'impalpable. S'ouvrir à l'inattendu permet de voir la beauté de ce qui nous entoure et de sublimer le quotidien. Dans cette forêt de brics et de brocs, de déceptions, d'incompréhensions, d'espérances, la culture par des procédés révolutionnaires terrasse nos chimères et nous fait vibrer par ses diversités.

Soucieux de la variété de l'offre et de l'accessibilité à tous les publics, votre communauté de communes poursuit en parallèle le développement de la pratique de l'enseignement musical sur tout le territoire. Chacun est acteur de la réussite de cette politique culturelle soutenue par nos partenaires que sont l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le conseil départemental, sans oublier les bénévoles qui par leur présence et leur aide précieuse apportent une qualité d'accueil reconnue et appréciée. Parés pour le décollage !

Tous à vos réservations



Informations 04 71 49 33 30

Médiathèque de Maurs

Espace Cabrespine (côté cour), route de Bagnac, 15600 MAURS, Valérie Géraud
04 71 46 71 22

bibliotheque.maurs@gmail.com

Horaires

mercredi 10h00-13h00 et 14h00-18h00

jeudi 10h00-13h00

vendredi 14h00-18h00

samedi 10h00-13h00



M. le Maire ainsi que l'équipe municipale élus et agents vous souhaitent une très belle année 2025 !!



Sécurité et écoute

Enfance en danger : **119**

Violences conjugales : **39 19**

Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap : **39 77**

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !

Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts

Depuis le **1^{er} octobre 2024**, les services d'urgence (17, 18, 112 ou 197) utilisent un numéro unique, le **0800 112 112**, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours. En effet, des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Si vous êtes recontacté par les services d'urgence, vous verrez dorénavant le numéro **0800 112 112** s'afficher sur votre téléphone. Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais bien celui d'un service d'urgence. Vous pouvez ainsi y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous.



Brigade de MAURS : 04 71 49 00 08